



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUESTION N°8

FINANCES : BUDGET COMPOSTIERE 2023 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF

RAPPORTEUR : **Monsieur WYCKAERT**

Le projet de budget primitif fait apparaître :

- A titre budgétaire :
 - Investissement : 20 000.00 € en dépenses et 79 404.65 € en recettes.
 - Fonctionnement : 392 975.29 € en dépenses et en recettes.

I) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Figurent en dépenses, le changement des bornes de pesage et le logiciel informatique. En recette, on trouve l'excédent d'investissement reporté de 2022 (63 918.34 €), les amortissements (15 486.31 €).

II) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend les dépenses relatives à la rémunération des gardiens, aux coûts de fonctionnement de la compostière (location de l'engin, prestation de broyage et de criblage, les assurances). Le coût du traitement des déchets verts issus des déchèteries sur une plateforme extérieure est payé par le budget compostière. On y trouve aussi les différentes taxes, les amortissements, les différentes analyses (compost et eau de bassin).

Les recettes sont assurées par les différents utilisateurs (collectivités, mairies, déchèteries, professionnels) et sont donc en fonction de la quantité déposée. On y trouve aussi l'excédent de fonctionnement 2022 (97 823.71 €), la participation aux amortissements (réclamée en une fois après le vote du budget) : 5 586.31€. Il est rappelé que conformément à la délibération 3 du 18/01/2022, les EPCI ne participeront pas à l'amortissement de l'engin de manutention.

Pour rappel, le coût de traitement et de dépôt des déchets verts appliqué aux utilisateurs de la compostière (EPCI et communes) reste à 21,00 € H.T.. Le coût de dépôt pour les entreprises du territoire reste à 22,50 € H.T. et celles hors territoire à 46 € H.T.

RECAPITULATIF

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		63 918.34 €		97 823.71 €		161 742.05 €
Opérations de l'ex	20 000.00 €	15 486.31 €	392 975.29 €	295 151.58 €	412 975.29 €	310 637.89 €
TOTAUX	20 000.00 €	79 404.65 €	392 975.29 €	392 975.29 €	412 975.29 €	472 379.94 €

Compte tenu de ce qui précède, et suite, à l'avis favorable du bureau, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord à l'unanimité des voix sur cette délibération.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

Rendu(e) exécutoire
Le... 21/02/2023
Le Président,

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT

Bertrand PETIT

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 10 février 2023.

ETAIENT INVITES

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
21 FEV. 2023

- Monsieur Bertrand PETIT, Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, Délégués Titulaires
- Madame Odile BAUDEQUIN, Déléguée Suppléante
- Monsieur WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur Rachid BEN AMOR, Vice-Président, remplacé par Madame Odile Baudequin, déléguée suppléante
- Monsieur Christian LEROY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Délégué Titulaire
- Monsieur Joël DUQUENOY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric SABLON, délégué titulaire
- Monsieur Jean-Paul LEFAIT, délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Alain TELLIER, délégué titulaire
- Madame Françoise VASSEUR, Déléguée Titulaire, remplacée par Monsieur David WOJTKOWIAK, Délégué Suppléant